



1, rue S. Lenglen 64000 - PAU

## REGLEMENT V 2.0

### I. LE PRINCIPE

Le Bridge Club Pau-Pyrénées propose à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Bridge un Challenge sur les tournois organisés dans ses locaux chaque dernier mardi du mois à 14h00 (sauf été et Décembre)

Ce Challenge des Pyrénées propose un classement de type **INDIVIDUEL\***, ouvert à tous. Il en résulte que la participation peut se faire avec des partenaires différents.

Réparti en deux groupes qui jouent séparément :

- Groupe Majeur – 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> séries (en salles majeures)
- Groupe Mineure : 3<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> séries (en salles mineures)

Basé sur **9 séances** de 24 donnes (au minimum, identiques pour les deux groupes).

### II. Le CLASSEMENT

Le classement de chaque groupe se calcule avec **handicap** par cumul des **Points d'Expert** de chaque tournoi.

Le calcul intermédiaire **cumulé**, intervenant chaque trimestre (avec remise de dotations cf § Dotation), s'effectue selon la règle suivante :

- 1<sup>er</sup> trimestre : les 2 meilleurs scores sur 3
- 2<sup>ème</sup> trimestre : les 4 meilleurs scores sur 6
- 3<sup>ème</sup> trimestre : les 6 meilleurs scores sur 9

Ce mode de calcul permet donc :

- à ceux qui ne pourraient pas y être présents à chaque séance d'y participer.
- de rattraper de mauvais scores si besoin

Ce Challenge met l'accent sur l'**assiduité et la régularité**

### III. TARIFICATION

Tarif : 1 Ticket BCPP + 2€ ou 6€ ou 1 ticket ex-Challenge Henry IV (*validité jusqu'en Juin 2020*)

Un pot sera proposé chaque trimestre avec remise des lots.

\* un joueur peut avoir différents partenaires pendant le Challenge.

## DOTATION

### A. A LA FIN DE CHAQUE TRIMESTRE

Progressive en rang et valeur :

- Dotations en Tickets tournoi BCPP en fin de chaque trimestre.
- Coupes & Lots en fin de Challenge pour les trois premiers de **chaque série**.

En cas d'ex æquo :

- Le classement étant de type individuel, le joueur ayant le plus faible indice de valeur est placé devant.
- En cas d'égalité d'indice, les lots seront partagés.

Mêmes conditions pour l'attribution des coupes.

La dotation en nombre de **tickets rouges** faite selon le tableau ci-dessous pour chaque groupe :

Rang	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	Total
1	5	8	<b>12</b>	25
2	4	7	<b>11</b>	22
3	3	6	<b>10</b>	19
4	2	5	<b>9</b>	16
5		4	<b>8</b>	12
6		3	<b>7</b>	10
7		2	<b>6</b>	8
8			<b>5</b>	5
9	<b>4</b>		4	
10	<b>3</b>		3	
11			<b>2</b>	2

Distribués

14

35

77

**126**

1 <sup>er</sup> trim.	2 meilleurs scores sur 3
2 <sup>ème</sup> trim.	4 meilleurs scores sur 6
3 <sup>ème</sup> trim.	6 meilleurs scores sur 9

### B. APRES CHAQUE TOURNOI :

- Attribution d'un **ticket rouge** à chaque ligne gagnante de chacun des groupes, selon un calcul **sans handicap**

Fait à PAU, le 03/12/2019

reglement challenge pyrenees modifié